

Société en commandite Gaz Métro
Révision du calendrier de dépôt du prix des services de fourniture
de gaz naturel et du gaz de compression

À la suite de la rencontre entre Gaz Métro et les représentants de la Régie le 6 mai dernier relativement à la demande de modification du calendrier de dépôt du prix des services de fourniture et de gaz de compression, vous trouverez en annexe le rapport du calcul du prix au 1^{er} mai 2011, intégrant les modifications proposées à compter de la date de mise en service de SAP 2B.

Gaz Métro prend pour hypothèse que le rapport de mai 2011 produit en annexe correspond au deuxième mois d'application du nouveau système. Les modifications proposées s'appliqueront tous les mois par la suite.

Selon le calendrier de production des factures sous SAP 2B, le rapport aurait été déposé à la Régie le 26 avril 2011 et les dernières données saisies auraient été complétées le 21 avril 2011.

Les achats SPOT à Dawn dont la livraison a eu lieu à partir du 21 avril 2011 n'apparaissent donc pas au rapport, de la même façon que les achats SPOT conclus présentement entre le dépôt du rapport et la fin du mois. Ainsi, la quantité d'achat SPOT à Dawn pour le mois d'avril 2011 s'établit à 1 595 000 GJ au moment du dépôt à la Régie. Le prix moyen de ces achats à Dawn est établi en fonction de l'indice journalier 5A additionné d'une prime. L'indice correspond à la moyenne pondérée des achats effectués au moment de déposer le calcul auprès de la Régie et ne représente pas la moyenne finale de l'indice 5A pour le mois. Un tableau faisant état des achats SPOT livrés entre le 1^{er} et le 20 avril et l'indice journalier correspondant est ajouté à la page 6 du rapport. L'indice moyen pondéré du mois est reporté à la page 4 du rapport, à la ligne « Prix moyen des achats SPOT » sous la colonne intitulée Dawn⁽³⁾.

En ce qui a trait aux achats SPOT effectués lors des derniers jours de mars 2011, ils sont traités de la même façon et l'écart entre le coût de cet approvisionnement et l'indice final est comptabilisé dans le bloc intitulé « *Écart de coût cumulatif* » à la ligne « *Soldes aux livres au 31 mars 2011 (À récupérer des clients)* ». Nous ajoutons à titre informatif, les achats SPOT à Dawn dont la livraison prenait effet entre le 25 et 30 mars 2011 ainsi que l'indice journalier 5A final pour mars 2011.

Il convient toutefois de mentionner que le mécanisme de calcul actuel prévoit que les achats SPOT effectués à la fin du mois ne soient pas inclus lors du dépôt du rapport à la Régie puisqu'ils seront comptabilisés dans le solde cumulatif des mois précédents. En effet, au moment du dépôt, une estimation de l'écart du mois courant est produite et ajoutée au solde cumulatif du mois précédent. Le montant ainsi obtenu correspond à l'écart du coût cumulatif devant être remis ou récupéré aux/des clients. Suite à l'implantation de SAP 2B, et bien que le moment du dépôt serait devancé de quelques jours par rapport au calendrier actuellement en vigueur, celle-ci ne modifierait pas la méthodologie de comptabilisation actuelle des quantités réelles d'achat de SPOT.